



Refus titre de séjour

Par YAY, le **01/08/2019** à **07:50**

Bonjour

mes parents eux un refus de titre de séjour « visiter » et OQTF

comment faire un recours et arrêter le OQTF pour revoir le dossier car je peux fournir des autres éléments pour prouver des nouveaux les sources de revenus prise en charge des mes parent part moi et mon frère

aider moi svp

merci

Par youris, le **01/08/2019** à **09:24**

bonjour,

voir comment faire un recours contre une OQTF dans le lien ci-dessous:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18362>

un point important, la prise en charge de vos parents comprend également la prise en charge en cas de maladie ou d'hospitalisation, ce qui implique une assurance maladie (le coût d'une journée d'hôpital est supérieur à 2000 €).

salutations

Par YAY, le **01/08/2019** à **12:01**

Merci maître de votre réponse

A propos de l'assurance maladie mes parents peuvent le faire au pays d'origine

Assurance voyage d'un an renouvelable chaque année de 45000€ compris l'hospitalisation

Pour le recours esq vous pouvez médire les démarche à suivre svp

Merci

Cordialement